

## Pratiques de gestion des risques de la TD : Risques financiers et non financiers, alimentés par le risque environnemental et social, y compris le risque lié au climat

Dans une institution financière complexe présente dans plusieurs territoires, l'ensemble des activités et des secteurs sont soumis à un vaste éventail de risques financiers et non financiers. Les enjeux environnementaux et sociaux, y compris les changements climatiques, exposent la Banque à un ensemble de risques (collectivement, le risque environnemental et social) qui sont transversaux, ce qui signifie qu'ils peuvent entraîner des risques financiers et non financiers, y compris, sans s'y limiter, des risques liés au crédit, aux stratégies, à la réputation, ainsi qu'à la non-conformité juridique et réglementaire.

La TD a la responsabilité envers ses parties prenantes, y compris les investisseurs, les clients, les collègues et les organismes de réglementation, de maintenir la résilience stratégique, financière et opérationnelle au moyen de saines pratiques de gestion des risques. Les décisions de la Banque sont fondées sur son appétence au risque, déterminée par la haute direction et les conseils d'administration. Le cadre de gestion des risques de la TD décrit la façon dont la Banque régit et gère les risques, y compris le risque environnemental et social. Il est appuyé par des cadres de travail, des politiques, des procédures et des pratiques de détermination, d'évaluation, de mesure, de contrôle et de signalement des risques.

La TD adopte une approche fondée sur le risque dans le cours normal de la prise de décisions d'affaires. Les processus de détermination et d'évaluation des risques sont au cœur de sa gestion des risques, et ces processus sont intégrés à l'échelle de l'entreprise dans les processus de gouvernance, les programmes et les pratiques de gestion des risques. Cela comprend l'analyse fondée sur le risque pour tous les risques financiers et non financiers importants auxquels la Banque est exposée, y compris le risque environnemental et social. Comme pour tout autre risque financier ou non financier, la Banque a mis au point des outils pour repérer, évaluer, surveiller, atténuer et signaler le risque environnemental et social, y compris le risque lié au climat.

En ce qui concerne les prêts autres que de détail, la Banque adopte une approche mesurée, axée sur le client et fondée sur le risque, à l'égard du risque environnemental et social. Lorsqu'une évaluation indique un niveau de risque élevé, la Banque suit un processus de diligence raisonnable accrue qui peut comprendre l'utilisation d'outils comme l'identification du risque physique, les cartes thermiques, les cotes de risque sectoriel, les questionnaires aux clients et leur participation, les systèmes d'estimation et d'analyse des émissions financées, les évaluations environnementales de sites, les visites des lieux, les recherches sur les secteurs d'activité et les analyses des médias, le cas échéant.

Les résultats de l'évaluation des risques et de la diligence raisonnable accrue suivent le processus de gouvernance des risques de la Banque, qui peut comprendre la surveillance du Comité du risque d'atteinte à la réputation au niveau du secteur et de l'entreprise. À la suite de ce processus, la TD prend la décision d'effectuer des opérations en fonction des risques présentés par un client et de la capacité de la Banque à gérer ces risques.